

PROCÈS-VERBAL DE LA 121<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DU  
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB SAQ,  
TENUE LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2005  
À LA SALLE GAMAY,  
DE L'ÉDIFICE TELLIER, SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
M. JAMES G. ROBERT, COPRÉSIDENT SYNDICAL DU COMITÉ

**Étaient présents :**

Mmes Isabelle Marcoux – Membre patronal  
Carole Massé – Membre syndicale  
Marielle Murray – Membre patronal  
MM. Claude Rivard – Représentant à la prévention  
James G. Robert – Coprésident syndical  
André Gagnon – Membre syndical  
Jean Gagné – Membre syndical  
Daniel Chartrand – Membre syndical  
Pierre Dénomée – Membre patronal  
Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal  
Benoit Gingras – Conseiller à la prévention  
Gilbert Gravel – Coprésident patronal

**Invités présents :**

Daniel Caillé – Formation – Exploitation des réseaux de ventes  
Julie Brouillette – secrétaire

**121.00 Ouverture de la réunion**

M. James G. Robert agit à titre de président et Julie Brouillette agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13h15.

**121.01 Adoption de l'ordre du jour**

M. Benoît Gingras fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Gilbert Gravel et appuyé par M. Claude Rivard l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

Il est demandé par M. Gilbert Gravel de traiter le point de la formation SST avant les autres points puisqu'il devra quitter la réunion.

#### **121.02 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2005**

M. Benoit Gingras fait la lecture du dernier procès-verbal. Erratum au point 120.3 *Dossier VIP chariot manipulation*, relativement aux numéros de succursales qui participent au projet pilote : 23119, 23166, 23171, 23177, 23229, 23366, 33536, 33537, 33564, 23327.

Il est proposé par M. Jean Gagné et appuyé par Mme Isabelle Marcoux l'adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2005. Adopté à l'unanimité.

#### **121.04 Formation SST**

M. Gilbert Gravel présente l'invité de la réunion, M. Daniel Caillé. M. Caillé participe à la réunion afin de soumettre une proposition au comité paritaire.

Proposition : Créer une banque de formateurs experts pour la manipulation des transpalettes manuels ou électriques pour tout nouvel employé ou pour toute autre demande par division.

Selon M. Caillé, Cette proposition permettrait de créer de la valeur et, par le fait même, de devenir plus efficace et plus efficient.

Quelques discussions s'en suivent concernant le contenu de la formation, et plus particulièrement, celle des transpalettes manuels. Plusieurs personnes du comité donnent leur opinions à ce sujet. M. André Gagnon mentionne que si les formateurs ont développés des mauvais plis en utilisant les transpalettes, ils pourraient les transmettre aux nouveaux employés.

Il est suggéré que cette formation de 3.5 heures pourrait être intégrée dans une formation d'une journée afin de conscientiser l'employé aux aspects SST.

Selon M. Caillé, la formation des transpalettes électriques pourrait cadrer avec la proposition de celui-ci, par contre, la formation reliée aux transpalettes manuels sera revue ultérieurement.

### **121.03 Suivi des dossiers**

#### Dérogation SAQ dépôt T-R #33623

Trois bancs pilotes ont été essayés par des travailleurs de la SAQ dépôt. Les travailleurs devront évaluer le banc et proposer des emplacements. Il est entendu que ce banc sera un banc de repos. M. Benoit Gingras fait circuler les photos des bancs au comité. Le banc qui a été le plus apprécié par les travailleurs est celui avec un dossier. Il restera à valider si ce banc pourrait également être utilisé par les femmes enceintes. Ce dossier sera présenté à Mme Madeleine Gagnon et les résultats seront présentés par la suite aux gens concernés.

#### Dossier VIP chariot manipulation

Suite à une visite des membres du comité à la succursale 23177, Kirkland, voici les impressions et commentaires des membres du comité.

N.B. : Était également présente à la réunion, Mme Lucie Roy qui est la chargée du projet au Service d'aménagement.

#### **M. Jean Gagné :**

« Racking »

Tablettes plus larges, on devra développer une nouvelle méthode de travail. Bel outil de travail à condition qu'il soit utilisé correctement. Par contre, avec un escabeau, risque d'un déséquilibre pour accéder à la marchandise de la dernière tablette. Il pourrait également avoir une fiche technique qui mentionnerait la pesanteur que les « racking » peuvent supporter.

« Chariot »

Bel outil si les gens travaillent adéquatement. Le bleu (plus large) serait plus stable que le gris (plus étroit). Les méthodes de travail devront être développées pour travailler sécuritairement.

#### **M. Claude Rivard :**

« Racking »

Bel outil, par contre inquiétude pour le 6'6" de hauteur. Les gens seront peut-être tentés d'en mettre plus haut. Problématiques pour l'espace libre entre les rangées des spiritueux qui sont placées face à face. M Rivard suggère que cet espace soit plus large. L'avantage c'est qu'il y a moins de manutention pour dépiler les caisses.

« Chariot »

Ergonomiquement intéressant. L'ajout d'un contour pour les bouteilles est intéressant. Si surcharge, crainte pour la visibilité.

**M. Daniel Chartrand :**

« Racking »

Possibilité de barres supplémentaires.

Hauteur : il devrait avoir un indicateur pour cibler la hauteur.

Adaptabilité : aménagement différent pour chaque succursale.

**James G. Robert :**

« Racking »

Bouchon de caoutchouc (mettre un capuchon) sur les embouts de poteau.

« Chariot » :

Les chariots gris un peu moins stables. Faire attention de ne pas trop charger pour la visibilité et une bonne stabilité.

**Marielle Murray :**

Élaboration de pictogramme sur l'utilisation sécuritaire du chariot. Prévoir un lien d'entreposage des contours de chariot.

**André Gagnon :**

Rien à ajouter

**Carole Massé :**

Prévoir un support pour entreposer les contours de chariot.

**Benoît Gingras :**

Mêmes observations. Diminuer le nombre de caisses manutentionnées.

**Isabelle Marcoux :**

« Chariot »

Les gris ont 3 casiers pour mettre des outils de travail

« Racking »

Barre au bout qui évite que la marchandise tombe, s'assurer de la mettre au bon niveau.

**Pierre Dénommée :**

« Racking »

Connaître la charge admissible des tablettes par section et le nombre de caisses qu'une tablette peut soutenir.

Voir à la configuration, peut-être qu'il y a trop de caisses. Trop embourbé.

**Jean-Noël Bordeleau :**

4 litres = 4 caisses de 4 litres sur la tablette à cause du format.

Mettre une tablette supplémentaire et qu'elle soit adaptée à chacune des succursales.

Tablette plus large pour les spiritueux.

« Chariot »

Intéressant

Possibilité de choisir entre les deux chariots.

Autres commentaires :

M. Claude Rivard demande d'ajuster la hauteur entre les tablettes murales et celles du «racking» afin de pouvoir les fixer directement sur le mur. Il est mentionné également de renforcer et de solidifier la structure. Il est recommandé également de développer des méthodes de travail. Aussi, Il est proposé que Mme Roy assiste à la prochaine rencontre afin de nous faire part des recommandations.

*Dossiers prioritaires*

*Transpalettes manuels :*

M. Benoît Gingras mentionne qu'il y a un questionnaire en préparation afin de connaître l'environnement de chaque succursale.

*Maternité sans danger*

M Benoît Gingras mentionne que le dossier va bien. Le comité travaille présentement sur les principes directeurs. Une rencontre est prévue la semaine prochaine. Rôles bien définis dans le plan et inscrits dans le programme. Il restera à peaufiner le programme.

*SIMDUT*

M. Benoît Gingras a commencé à faire un questionnaire afin de préparer une liste des produits qui sont manipulés. Par la suite, il faudra sortir ou isoler les produits qui sont manipulés par les sous-traitants.

M. Jean Gagné mentionne que l'information sur les produits en succursale pourrait faire partie de la formation.

Mme Marielle Murray mentionne, qu'outre les sous-traitants, il y a 93 employés qui font le lavage de plancher. Elle donnera plus d'informations à Benoît Gingras.

#### Dossiers ponctuels

M. Benoît Gingras remet aux membres du comité le document « suivi des plaintes, suggestions et commentaires des membres du SEMB/CSN ».

Un suivi sera fait par M. Pierre Dénomée relativement au dossier du dépôt de Hull pour le sanitage des lignes ainsi que pour la problématique de l'assainisseur instantané pour les mains (PUREL) au 23214.

# 23064, Express Sherbrooke, M. Rivard dénonce la lenteur à corriger la problématique d'entreposage dans ce dossier. Considérant la situation, il promet une rigueur accrue à l'avenir.

#23069, Sélection Blainville, M. Rivard mentionne qu'un rappel sur Intranet concernant l'interdiction d'utiliser des équipements au propane pour laver les planchers est nécessaire à partir de cet exemple. Aussi, il suggère des capsules de prévention de façon statutaire.

#### Projet d'aménagement

Suite à des discussions qui ont eu lieu auparavant, Mme Marielle Murray mentionne que les gestionnaires étaient rencontrés et que ce sont eux qui sont responsables de faire les suivis.

Il avait été suggéré par M. Gagnon et M. Rivard d'avoir accès à un échancier des travaux afin d'assurer un suivi préventif.

#### **121.05 Dépôt des statistiques**

M. Benoit Gingras mentionne que le service santé travaille toujours au dossier. Il y a une validation d'informations en cours.

M. Jean-Noël Bordeleau se questionne à savoir à qui nous devons envoyer la fiche d'inspection paritaire. M. Benoît Gingras mentionne qu'il avait déjà envoyé un courriel à ce sujet. M. Benoît Gingras fera une mise à jour des changements dans l'Intranet (enlever le nom de Caroline Potvin).

### **121.06 Affaires nouvelles**

La mise à jour des membres du comité dans le réseau Intranet à été effectuée.

### **121.07 Levée de la réunion**

M. Pierre Dénomée propose la levée de la réunion à 16h00, appuyé par M. Jean-Noël Bordeleau.

---

Gilbert Gravel  
Coprésident patronal

---

James G. Robert  
Coprésident syndical